



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Syndicat Autoroutes et Ouvrages Routiers

AVENIR DU SECTEUR AUTOROUTIER

LA CFDT REÇUE AU MINISTÈRE

L'avenir du secteur autoroutier fait aujourd'hui les choux gras des media. Tout y passe : renationalisation, gratuité des autoroutes, dividendes, taxations, rentes, informations plus ou moins vérifiées au préalable qui sont démenties dès le lendemain...Chacun y va de son petit mot qui alimente encore plus la confusion.

Par contre, pas un mot sur les salariés : comment vivent-ils cette situation ? Quels peuvent être les éventuels impacts sur les différentes hypothèses émises ici ou là ? Pour la CFDT, il est temps de remettre les salariés au cœur des préoccupations non seulement des directions des groupes mais aussi de celles de l'Etat. *C'était l'objet de notre tract du 30 octobre dernier.*

ÉCOUTE ATTENTIVE. La CFDT a donc demandé à rencontrer le Ministère des transports dont dépendent les sociétés d'autoroutes. Cette rencontre a eu lieu le 13 novembre 2014, et a notamment permis d'exposer notre analyse sur la situation sociale des sociétés d'autoroutes :

➤ **Emploi.** C'est notre préoccupation première : arrêter la chute inexorable des effectifs (20% des CDI depuis 2005). Mais au delà de cette approche quantitative, nous avons alerté les représentants de l'État sur la dégradation dramatique de la pyramide des âges, avec une population vieillissante assortie d'une pénibilité / dangerosité des métiers de la filière «Viabilité/Sécurité».

➤ **Réorganisations.** La politique obsessionnelle de réductions d'emplois se traduit par des réorganisations incessantes qui déstructurent les équipes. Elles ne démontrent pas toujours une pertinence fonctionnelle, mais se traduisent inmanquablement par des réductions d'effectifs, une charge de travail grandissante et une augmentation des risques psycho-sociaux.

➤ **Conditions de travail dégradées.** Plusieurs indicateurs dans le secteur font apparaître une dégradation importante du taux de gravité des accidents du travail.

➤ **Dégradation du climat social.** N'en déplaise aux dirigeants, les dénonciations d'accords dans certaines entreprises sont contraires aux engagements pris avec l'État lors de la privatisation du secteur.



Nous avons été écoutés attentivement par le Ministère qui a découvert notre réalité sociale. Nous avons convenu ensemble de poursuivre ces échanges.

ET MAINTENANT ?

La responsabilité sociale des entreprises du secteur est clairement posée. La CFDT entend bien s'inviter dans le débat, car les enjeux sont considérables.

Nous nous exprimerons plus longuement dans les semaines à venir sur la suite que nous entendons donner à cette initiative.